

#81

DÉCEMBRE 2022

# La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

*Les 21 & 22 octobre 2022 à Paris*

## L'ESSENTIEL À RETENIR :

**UN BILAN SOCIAL STABLE ET PARITAIRE**  
*qui nous invite à poursuivre le travail entamé*

**LA CONSULTATION PRÉALABLE À  
L'ÉLECTION du Premier conseiller close**

**UNE SITUATION FINANCIÈRE**  
*à mi-année maîtrisée*

**UNE COMMUNAUTÉ ET UN PARTAGE  
AUGMENTÉS** *pour l'apprentissage numérique*

**DES INITIATIVES POUR MIEUX  
ACCOMPAGNER** *les jeunes vers l'Adoption*

**CINQ AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES**  
*pour notre plan stratégique*

**LA NÉCESSITÉ DE RÉVISER RÉGULIÈREMENT  
le montant de la pension**

**UNE DIRECTRICE DES RESSOURCES  
HUMAINES ET UN DIRECTEUR DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION**

# UNE SÉANCE DYNAMIQUE ET ENGAGEANTE

Le Conseil d'orientation reste un moment particulièrement apprécié des Compagnons, qu'ils soient élus, correspondants de métier, itinérants ou bien invités. Dès la fin des travaux de la première journée, plusieurs élus, pourtant rompus à l'exercice, qualifiaient avec enthousiasme ce Conseil d'orientation comme étant parmi les plus « denses » mais aussi les plus « engageants ».

Parmi les points portés à l'ordre du jour, la consultation préalable à l'élection du futur Premier conseiller s'est déroulée le vendredi après-midi. Ce fut l'occasion pour les Compagnons Philippot, Chiron et Bonnefoux, tous trois désignés lors du Conseil d'orientation de juin dernier pour mener cette mission, de se présenter aux élus dès l'ouverture de la séance et d'en expliquer le déroulement. Il est essentiel de nous rappeler que l'élection chez les Compagnons du Devoir doit, par le soutien à un projet associatif, nous permettre d'assurer la pérennité de notre mouvement et l'unité des Compagnons.

Conformément à nos textes, le Compagnon Mosnier étant en fin de mandat et ayant annoncé qu'il n'en ferait pas un second a donné aux élus le nom du Compagnon qu'il estime en capacité de proposer un projet pour l'association et d'assurer la mission de Premier conseiller dès les prochaines Assises en avril 2023. Il s'agit du Compagnon Jean-Luc Quesnot, *Tourangeau Cœur Fidèle le Soutien des Compagnons*, Compagnon passant couvreur du Devoir, bon drille du Tour de France, conseiller au Collège des métiers depuis 2018.

Les provinciaux de Rhône-Alpes et Champagne-Ardenne nous informent des Réceptions de Mères prévues pour les maîtresses de maison de Saint-Égrève et Villaz fin février 2023 ainsi que de celle de Muizon en mai ou juin 2023.



## Résultats de la consultation préalable à l'élection du futur Premier conseiller Conseil d'orientation des 21 et 22 octobre 2022 à Paris

Prénom	Nom	Métier	Nombre de fois cité	Prénom	Nom	Métier	Nombre de fois cité
Christian	Pons	Charpentier	26	Patrick	Chemin	Serrurier-métallier	1
Jean-Luc	Quesnot	Couvreur	25	Christophe	Cheutin	Menuisier	1
José	Fonséca	Menuisier	16	Sébastien	Chiron	Boulangier	1
Yannick	Patient	Menuisier	11	Renaud	De Lima	Charpentier	1
Thierry	Aujogue	Charpentier	8	Jean-Pierre	Devrainne	Tapissier	1
Alain	Rolland	Charpentier	7	Nicolas	Digaire	Menuisier	1
Paul	Savignac	Chaudronnier	7	Roland	Dutertre	Chaudronnier	1
Antoine	Kretz	Serrurier-métallier	6	Joël	Esnault	Mécanicien	1
Jean	Mopin	Maréchal-ferrant	6	Rémi	Goffinet	Sellier	1
Christophe	Philippot	Couvreur	6	Richard	Gohier	Chaudronnier	1
Phillipe	Toulon	Plombier	6	David	Guilleman	Plombier	1
Jacky	Joyaux	Mécanicien	5	Emmanuel	Hardy	Mécanicien	1
Alain	Bonnefoux	Plombier	4	Bruno	Héraud	Menuisier	1
David	Dominguez	Mécanicien	3	Éric	Lecomte	Charpentier	1
Olivier	Ducarouge	Maçon	3	Hervé	Mabileau	Tailleur de pierre	1
Thomas	Lesne	Couvreur	3	Xavier	Mailhol	Tailleur de pierre	1
Thibault	Dubus	Plombier	2	Hervé	Pointillart	Couvreur	1
Éric	François	Serrurier-métallier	2	Thierry	Pointillart	Couvreur	1
Charles	Guilhem	Charpentier	2	Jacques	Poitevin	Serrurier-métallier	1
Didier	Merzeau	Maçon	2	Pierre	Possémé	Maçon	1
Alain	Quenel	Serrurier-métallier	2	Jean-Luc	Renier	Menuisier	1
Jean-Claude	Bellanger	Charpentier	1	Guillaume	Suteau	Plâtrier	1
Lucas	Beyries	Pâtissier	1	Luc	Talon	Mécanicien	1
Lucie	Branco	Tailleur de pierre	1	Luc	Thys-Helbert	Couvreur	1
Jean-Luc	Chabanne	Mécanicien	1	Emmanuel	Valable	Mécanicien	1

## Bienvenue aux Compagnons du conseil des itinérants et à la Mère

### EN DÉBUT DE SÉANCE, LES ÉLUS ONT ACCUEILLI PARISIENNE ET DAUPHINÉ DU CONSEIL DES ITINÉRANTS :

- Laura Goncalves Fernandes, *Parisienne Cœur Sincère*, Compagnon pâtissière ;
- Pierre Nabonne, *Pierre le Dauphiné*, Compagnon menuisier.

La Mère présente pour les Conseils d'orientation 2022-2023 est Dominique Bardière, Mère des Compagnons de Paris. ■

## Le bilan social de l'association

Pour rappel, le bilan social est un instrument de mesure soumis annuellement qui permet d'évaluer la santé sociale de « l'entreprise » à travers des données chiffrées relatives à l'emploi, aux salariés, à leur rémunération et aux conditions de travail. Concernant le nombre de salariés, la situation est stable depuis trois ans ; l'association comptait 1 456 salariés au 31 décembre 2021, avec 49 % de femmes et 51 % d'hommes, soit une très bonne parité. 93 % sont en CDI, les formateurs représentant la moitié des effectifs.

En moyenne, au cours des trois dernières années, nous comptons environ 400 embauches pour 400 départs, soit un renouvellement de près d'un tiers du personnel, largement constitué des maîtres de stage, des prévôts et des quelques apprentis salariés de l'association qui effectuent pour la plupart des expériences de deux à trois ans. Hormis ces trois catégories, les départs se trouvent pour 45 % sur des postes de personnels administratifs et pour 13 % sur des postes de comptables. Les salaires moyens des employés sont équivalents entre les hommes et les femmes ; ils sont quasi équivalents pour la catégorie des TAM, avec un salaire moyen chez les hommes légèrement plus élevé ; quant aux cadres, la différence est plus notable et s'explique en partie par le fait qu'à ce jour les postes de délégués régionaux ne sont occupés que par des hommes.

Ce bilan est encourageant, il nous invite à poursuivre notre volonté de mieux réussir les recrutements des futurs collaborateurs et le travail entamé pour gérer les emplois et les parcours professionnels des collaborateurs en place. ■

## Un nouveau site Internet

Le temps passe et notre site Internet, techniquement dépassé avec ses bientôt 10 ans d'existence, ne répond plus aux codes ni aux méthodes de navigation actuels.

En parallèle, depuis quelques années, le site « Formez-vous autrement » était venu compléter notre site institutionnel pour apporter aux visiteurs une réponse rapide et claire sur notre offre de formation. L'objectif recherché pour ce nouveau site nécessitait de se mettre à la place de l'utilisateur et faire en sorte qu'il arrive rapidement à la réponse souhaitée, quel que soit son mode ou son support de navigation. Il rassemblera désormais la partie institutionnelle et la partie offre de formation à travers deux menus de navigation intelligemment disposés pour ne pas créer de confusion. Toute une partie dédiée au thème « devenir Compagnon » fait son apparition sur ce nouveau site ; en effet, qui mieux que nous pour parler clairement de ce que propose l'association, son

Tour de France, la vie en communauté, ce que veut dire et comment devenir Compagnon, bref tout ce qui permet d'en comprendre l'organisation et ses atouts ? ■

## Quelques informations sur les nouveaux salariés et le service Marketing

Cécilia Pinto, salariée à l'association depuis 11 ans au service des ressources humaines en est désormais la directrice depuis le départ de notre ancien directeur Patrick Gillet. Frédéric Kieffer, issu du monde associatif, nous a rejoint depuis le mois de septembre pour prendre la direction des systèmes d'information. Hélène Martha a également intégré les équipes en octobre au poste d'assistante de direction du secrétariat général et du Conseil, après une période de passage avec Elisa Risso qui nous quittera fin octobre pour poursuivre sa carrière et à qui nous souhaitons une très bonne continuation ! Le service Marketing de l'association évolue quant à lui pour migrer de la direction du Collège des métiers vers celle du Développement de la formation et, ainsi, se positionner en amont et aux côtés des équipes qui présentent et conseillent nos formations aux différents publics et partenaires. ■

## Une révision des pensions nécessaire

Les travaux récents d'analyse et de réflexion sur l'évolution de la pension ont été présentés par le Compagnon Hervé Pointillart, délégué régional en région Grand Est et rapporteur du groupe de travail. L'association compte aujourd'hui 6 273 lits pour accueillir de manière permanente 3 950 jeunes (octobre 2022) et de manière ponctuelle, selon un roulement, 6 287 autres jeunes en alternance lors de leurs périodes en centre de formation.

Après une première partie de présentation permettant de comprendre la composition du montant total d'une pension en fonction des différents régimes de résidence choisis par les jeunes, il était important de rappeler les principes de calculs propres à notre modèle atypique, comme celui de ne pas payer de double loyer pendant les périodes de stage hors de sa ville de résidence et le forfait unique concernant les frais de séjour, les prestations et le prix du repas, qui se traduit par un montant identique que l'on soit dans une petite commune rurale comme au cœur de la capitale.

Une seconde partie faisait état des augmentations importantes des charges de fonctionnement et des matières premières alimentaires, encore plus exceptionnelles depuis 2021, alors que le prix du repas pour un résident à l'année n'a augmenté que de 30 centimes en huit ans. Tout en ayant pris soin d'analyser le pouvoir d'achat des jeunes en formation, des augmentations régulières du SMIC, mais aussi du taux d'inflation cumulé au cours des 8 dernières années, suite aux propositions du groupe de travail, les élus ont décidé, d'une part, de réaffirmer le maintien du forfait unique applicable dans tous nos lieux de passage et, d'autre part, de valider en début d'année civile le montant applicable en septembre de chaque année. ■

## La formation et la politique numérique de l'association

Débuté en octobre 2021, ce travail arrive dans sa phase de conclusion. L'étude menée pendant un an a eu pour objectif d'analyser la pertinence d'une numérisation éventuelle, partielle ou totale du dispositif formatif, de définir le périmètre d'application du numérique dans l'apprentissage et d'identifier les impacts sur l'ensemble du compagnonnage du Devoir. Trois scénarios s'offraient à nous. Le deuxième scénario portait sur l'intégration de situations professionnelles augmentées, de mises en situation et de gestes en réalité augmentée, de simulateurs ou encore de nouvelles modalités pédagogiques. Le troisième se concentrait sur une reconnaissance des compétences augmentée, par la formalisation des compétences acquises. Suite aux travaux d'analyse des environnements internes et externes, à des enquêtes auprès des utilisateurs (jeunes et formateurs) et la validation du comité stratégique du Collège des métiers, c'est le premier scénario qui obtient finalement la préférence en misant sur une communauté et un partage augmentés. Il se définit comme un portail unique réunissant toutes les ressources et facilitant leur maintenance et leur enrichissement, un lieu virtuel donnant accès à la communauté élargie des Compagnons du Devoir et permettant de collaborer ou de partager des informations de manière transversale et facilitée, quel que soit son emplacement géographique. ■

## Les équipes d'accompagnement

Créées en 1998 et dotées d'un guide en 2004, les équipes d'accompagnement ont vu le jour dans la plupart des prévôtés, de manières différentes et avec parfois des objectifs différents. La professionnalisation de l'accompagnement de la jeunesse, avec notamment les maîtresses de maison et le service Habitat jeune du siège social, nous a incités à questionner de nouveau notre manière de faire pour nous assurer que nous répondions bien aux exigences de la loi, mais surtout que nous soyons organisés de manière à ne laisser aucun jeune avec un besoin d'accompagnement sans réponse ou action de notre part.

Après un an de travail avec trois prévôtés volontaires (Cogolin, Reims et Villaz), l'équipe - composée de Magalie Rodier, responsable Habitat jeunes, Jonathan Collé, chargé de mission du service Accueil et accompagnement, ainsi que Patrick Doffémont, responsable de l'Institut de la transmission - nous a livré son bilan. Un nouveau guide à destination des équipes d'accompagnement a été produit pour accompagner, dès ce mois de novembre, l'ensemble des prévôtés dans les adaptations nécessaires. Un des changements les plus importants se situe au niveau de la coordination des équipes désormais confiée aux maîtresses de maison, seules habilitées à porter la responsabilité des actions d'accompagnement mises en place.

Les autres évolutions consistent à recentrer l'équipe d'accompagnement vers les besoins réels et sur sa mission principale, à savoir : les entretiens individuels avec les jeunes, le conseil - en apportant un regard objectif chaque fois qu'il est demandé - et l'accompagnement, en participant à la mise en place d'actions personnalisées. ■



## Un mécénat adapté pour les corps de métiers

Afin de construire une relation durable avec nos partenaires mécènes, il convient de bien connaître le champ des possibles, mais également les motivations des donateurs. Qu'il s'agisse d'un don, de sponsoring ou d'un partenariat, les trois types d'actions prioritaires visent les jeunes, d'abord en soutenant ceux qui sont en difficultés financières et ceux qui souhaitent s'inscrire dans un parcours d'excellence dans les métiers (dont la participation aux différents concours internationaux), mais aussi par l'amélioration de l'accueil, notamment à travers les projets immobiliers. Pour cela, les affectations de fonds disponibles peuvent être orientées soit vers l'association, qui affectera à son tour les dons aux actions prioritaires, soit vers un corps de métier ou une région, soit vers un projet spécifique, comme *WorldSkills 2024* par exemple. Concernant nos partenaires, nous devons mieux communiquer sur les actions soutenues en transmettant régulièrement l'actualité des métiers ou encore en les invitant systématiquement aux différents événements que nous organisons. ■

## La situation financière au 30 juin 2022

La situation financière de l'association établie au 30 juin 2022 fait ressortir un résultat positif de 2,7 M€, légèrement supérieur au résultat attendu fin juin par rapport au budget. Le résultat des régions est quant à lui stable par rapport à l'an dernier. Si l'activité semble correcte, malgré une amélioration notable due notamment aux outils de pilotage mis en place par la direction financière depuis l'année dernière, nos efforts doivent continuer sur la rigueur administrative qu'impose la facturation des actions de formation et sur l'encaissement de nos créances. Concernant la formation, la variation résultante de la révision des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage a été estimée à -334 000 € sur l'ensemble de nos CFA. Les variations les plus importantes concernent les métiers du bois à forts effectifs, mais aussi la région Île-de-France où de nombreuses formations dans les métiers des matériaux souples subissent une baisse importante de leur niveau de prise en charge. ■

## Le plan stratégique de l'association

Les travaux du plan stratégique de l'association, débutés il y a bientôt un an, avancent à un bon rythme. Alors que les premières rencontres s'étaient concentrées sur la définition de nos objectifs, puis des causes racines - autrement dit, de ce qui jusque-là constituait des freins à l'atteinte de nos objectifs -, elles se sont ensuite poursuivies au printemps par un travail de « fouilles » approfondi, destiné à rechercher toutes les actions mises en œuvre dans le passé, qu'elles aient été efficaces ou non (cf. *Lettre du CO* n° 80). Ce travail d'envergure, à ce jour fini, recense 209 dispositifs désormais organisés de manière à être adressés aux différents projets du plan stratégique. La phase de construction terminée, Patrick Chemin, secrétaire général de l'association et responsable de la mise en œuvre, entame maintenant la phase de cadrage à travers cinq projets :

- 1. Un *leadership* authentique, engagé et ouvert favorisant le partage d'une vision commune, l'accompagnement et le développement des compétences des salariés et des élus ;
- 2. Des salariés et des élus reconnus pour leurs actions grâce à une gestion des emplois et des parcours professionnels ainsi que la création d'un centre de formation interne pour les salariés et les bénévoles ;
- 3. Un système de management et de pilotage réunissant les meilleures pratiques observées par le siège social et les régions ;
- 4. Des services nationaux et régionaux chargés de construire les trajectoires à moyen et long terme pour préparer l'avenir ;
- 5. Des Compagnons au cœur de l'accompagnement de la jeunesse. Incarner et porter pleinement l'objet de l'association en nous réinterrogeant sur nos méthodes de transmission et d'accompagnement. ■

## Des initiatives pour mieux adopter

Sur une idée portée lors du Conseil d'orientation de mars 2022, toujours dans l'objectif d'accueillir plus de jeunes Aspirants sur le Tour de France, les élus avaient souhaité pouvoir partager sur leurs différentes expériences et les initiatives mises en place par les corps de métiers et les provinces. L'ensemble des actions en cours ou sur le point de démarrer, toutes aussi différentes les unes des autres, convergent vers deux axes d'amélioration principaux. Le premier met en valeur la qualité de l'accueil par l'amélioration de la clarté de l'information donnée dès les premiers jours et la proximité nécessaire des Compagnons sédentaires pour que les jeunes

se sentent bien accueillis. Si quelques jeunes manifestent leur intérêt pour le compagnonnage plus aisément que d'autres, nous devons prendre conscience que parmi les plus discrets, nombreux sont ceux qui seraient prêts à fournir les efforts nécessaires et continuer leur parcours sur le Tour de France sans que nous leur en donnions l'opportunité. Donnons-nous les moyens de mieux les connaître et de les mettre en confiance. L'autre axe d'amélioration réside dans notre capacité à suivre et accompagner les jeunes de manière personnalisée. Même si l'accompagnement des plus jeunes passe inévitablement par des actions collectives, le suivi et l'adaptation de l'accompagnement est indispensable. Il nécessite cependant une implication plus forte des Compagnons et pour cela, plusieurs métiers et provinces missionnent aujourd'hui des référents régionaux ou nationaux pour agir auprès des formateurs ou des équipes régionales. Il s'agit bien là de nous donner les moyens de mieux connaître les jeunes que nous accueillons, pour que chacun puisse à son tour imaginer un parcours qui lui ressemble et le motivera durablement. ■

## Le parrainage et la partie partagée de l'Adoption

Une séance animée par le Compagnon Doffémont, responsable de l'Institut de la transmission, a réuni les Compagnons autour du sujet de l'Adoption et plus particulièrement de deux éléments forts de ce passage rituel. En premier lieu, le sens du parrainage et toute l'importance que l'on doit y apporter pour bien accompagner le postulant dans ses premiers pas, puis tout au long de son parcours. Si l'on n'y prête pas attention - mais sans que l'on ne puisse non plus en critiquer la qualité -, ce rôle est bien souvent rempli par de jeunes Compagnons itinérants. Initialement pensé pour être assuré par un Compagnon sédentaire, rappelons que le parrainage doit favoriser la dimension autrement précieuse qu'apporte la transmission intergénérationnelle. En parallèle, si tous les Compagnons s'accordent pour dire que l'enseignement compagnonnique doit démarrer le plus tôt possible dans le parcours des jeunes, nous constatons, à l'inverse, que la partie partagée de la cérémonie d'Adoption n'est que trop rarement vécue avant sa propre Adoption. La plupart sont largement convaincus qu'il est préférable d'attendre son tour pour vivre ce moment afin de préserver « l'effet de surprise », mais ne faut-il pas plutôt valoriser « l'effet éducatif » qu'il apporte et l'envie de progresser qu'il peut susciter chez certains ? Et se dire, en comparaison, que même si l'on a été invité à plusieurs mariages avant le sien et que l'on sait tout ce qu'il s'y passe, le jour de son propre mariage reste un moment unique et fort. ■



Lettre du Conseil d'orientation • Décembre 2022 #81 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France

82, rue de l'Hôtel-de-Ville 75180 Paris Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Jérémie Mosnier

Crédit photo : © Thierry Caron / Divergence

Conception, réalisation : Graines d'Octets



[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)